LE MARCHÉ SOUS LA LOUPE
RMR de Vancouver

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : octobre 2016

« L'activité attribuable aux acheteurs étrangers est un des nombreux facteurs qui ont une influence sur le marché de l'habitation de Vancouver. Les contraintes liées à l'offre de logements et de terrains et les facteurs économiques et démographiques fondamentaux qui alimentent la demande de logements sont tout aussi importants. Les ventes et les prix avaient déjà commencé à diminuer avant l'introduction de la taxe imposée aux acheteurs étrangers; cette dernière a essentiellement mis en relief les tendances déjà présentes sur le marché de la revenue. »

Robyn Adamache
Chef Analyste,
Analyse de Marché
(Vancouver)

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Premiers effets de la taxe imposée aux acheteurs étrangers sur le marché de l'habitation de Vancouver

- Le 25 juillet, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé l'instauration d'une taxe supplémentaire de 15 % sur les ventes d'immeubles résidentiels à des acheteurs étrangers.
- Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer les effets à long terme que la taxe imposée aux acheteurs étrangers aura sur le marché de l'habitation, une première analyse des données du marché de la revente effectuée en août et en septembre 2016 laisse entendre que les tendances antérieures à l'introduction de cette taxe se sont renforcées.
- Ces tendances incluent un ralentissement du rythme des ventes, une hausse continue de la part des copropriétés dans les transactions et une tendance à la baisse persistante des prix moyens.
- Poursuivant une tendance déjà présente, les ventes MLS®[1] ont diminué durant les deux mois ayant suivi l'entrée en vigueur de la taxe, surtout dans les gammes de prix supérieures.
- Les prix de référence de l'Indice des prix des propriétés MLS® sont demeurés stables en août et en septembre, mais le prix moyen a reculé de 17 % en août par rapport à juillet, en partie à cause d'un changement dans la composition des ventes. Il a ensuite augmenté de 7 % en septembre par comparaison au mois d'août.
- Les acheteurs et le capital étrangers sont parmi les nombreux facteurs qui influent sur les ventes et les prix des habitations dans le Grand Vancouver[2]. Les facteurs économiques et démographiques fondamentaux, conjugués aux contraintes liées à l'offre de terrains et de logements, alimentent aussi l'activité et les prix sur le marché de l'habitation.

Deux mois après l'instauration, le 2 août, de la taxe imposée aux acheteurs étrangers, il est trop tôt pour évaluer les effets que cet important changement dans les politiques pourrait avoir à long terme ou même à moyen terme sur le marché de l'habitation, s'il y en a. Le présent rapport fait une analyse préliminaire des tendances du marché de la revente avant et après l'introduction de la taxe et attire l'attention sur les facteurs qui alimentent les ventes et font monter les prix dans le marché de l'habitation de Vancouver et dans les sous-marchés où sont concentrés les acheteurs étrangers[3].

Cette analyse servira de point de départ à une étude plus poussée, lorsque le temps aura permis l'accumulation de plus de données.

Chronologie de l'instauration de la taxe imposée aux acheteurs étrangers

Le 10 juin 2016, le gouvernement de la Colombie-Britannique a commencé à relever le nombre de résidents étrangers[4] qui achètent des habitations dans la province en exigeant des acheteurs qu'ils indiquent leur nationalité sur le formulaire de taxe de mutation immobilière. Un mois plus tard environ, le ministère des Finances a publié les premières données : les acheteurs étrangers étaient à l'origine de 5 % des transactions conclues dans le Grand Vancouver depuis l'introduction du nouveau formulaire. Une mise à jour des données a été publiée le 25 juillet, en même temps qu'était annoncée la taxe immobilière imposée aux acheteurs étrangers (entrée en vigueur le 2 août). Les chiffres montrent que la part des achats étrangers durant les six semaines qui ont suivi l'introduction du formulaire a doublé, passant à environ 10 %.

Figure 1 – Part des acheteurs étrangers dans les transactions

	10 au 29 juin	10 juin au 14 juillet	10 juin au 1er août	15 juillet au 1er août*	2 au 31 août
Grand Vancouver	5 %	10 %	13 %	19 %	1 %
Ville de Vancouver	4 %	11 %	15 %	25 %	1 %
Richmond	14 %	18 %	25 %	34 %	2 %
Surrey	3 %	8 %	10 %	12 %	1 %
Burnaby	11 %	18 %	24 %	34 %	1 %

Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, *calculs de la SCHL

Le 22 septembre, le gouvernement de la Colombie-Britannique a publié des données indiquant que le nombre d'achats faits par des étrangers dans le Grand Vancouver a sensiblement diminué en août à la suite de l'instauration de la taxe. Au cours des deux mois précédents (du 10 juin au 1er août), 13 % des transactions ont été effectuées par des étrangers, contre 0,9 % en août. Des reculs semblables (allant de 9 à 23 points de pourcentage) ont été enregistrés dans les municipalités où se concentre la majeure partie des achats étrangers. Le choix du moment est un facteur qui a contribué à cette baisse spectaculaire. La taxe a été annoncée le 25 juillet et est entrée en vigueur le 2 août, ce qui a vraisemblablement provoqué un pic de transactions durant cette courte période. En effet, les acheteurs étrangers se sont précipités pour éviter d'avoir à payer ces nouveaux droits de mutation immobilière (figure 1), avec le résultat que les ventes d'août se sont trouvées devancées à juillet. De fait, le gouvernement de la Colombie-Britannique révèle que, le dernier jour ouvrable (le 29 juillet) avant l'entrée en vigueur de la taxe, les ventes aux résidents étrangers ont atteint la somme de 850 M$, ce qui représente 40 % des investissements étrangers dans l'immobilier durant les deux mois précédents.

Premiers effets de la taxe sur le marché de la revente de Vancouver

Les données MLS® d'août et de septembre laissent entendre que la taxe imposée aux acheteurs étrangers a renforcé les tendances déjà présentes dans le marché de la revente. En effet, après avoir culminé au début de 2016, les ventes et les prix s'étaient engagés sur une pente descendante.

Dans la RMR de Vancouver, la croissance des ventes n'a cessé de ralentir depuis le début de 2016. Le nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé de transactions a touché un sommet en février,

puis est redescendu vers sa moyenne à long terme d'un peu plus de 43 000 (figure 2).

Le total des ventes conclues en août dans le Grand Vancouver a été inférieur de 40 % à la moyenne mensuelle des sept premiers mois de 2016. Les ventes de propriétés de 1,5 M$ et plus (en majeure partie des maisons individuelles) ont diminué de 59 % et celles de logements coûtant moins de 500 000 $ (des appartements en copropriété pour la plupart), de 23 % (figure 3). Ces tendances se sont poursuivies en septembre.

À Vancouver, les prix suivent une tendance à la hausse depuis des années, exception faite d'un épisode de repli commençant en 2008 et d'un autre en 2011 (figure 4). Durant les 10 dernières années, le prix MLS® moyen s'est accru au rythme annuel composé de 7,9 % dans le Grand Vancouver. Le prix MLS® moyen corrigé des variations saisonnières a enregistré un pic au début de 2008, période où il a dépassé de 28 % le niveau atteint deux ans plus tôt. Les sommets suivants ont été enregistrés au milieu de 2011 et au début de 2016; ils étaient respectivement supérieurs de 39 % et de 43 % au niveau relevé deux ans auparavant. Le prix MLS® moyen est en baisse dans le Grand Vancouver depuis le début de 2016. Cette tendance s'est accentuée en août avec l'introduction de la taxe imposée aux acheteurs étrangers. En effet, le prix moyen a diminué de 17 % en août comparativement à juillet. Ce recul résulte de la baisse des ventes de maisons individuelles haut de gamme et de la proportion inférieure des maisons individuelles par rapport aux appartements en copropriété. En septembre, le prix moyen a regagné une partie du terrain perdu; il s'est accru de 7 % par rapport à août.

Figure 2

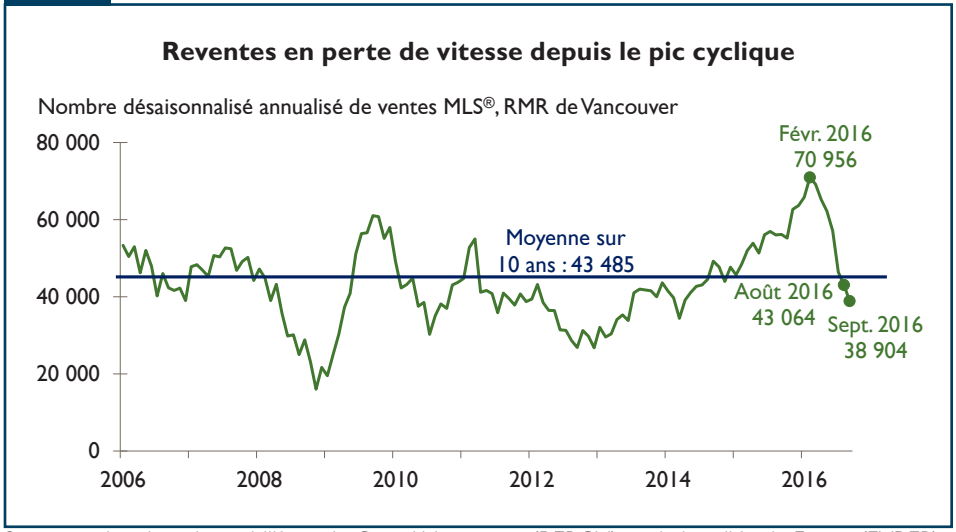

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB), SCHL (données désaisonnalisées annualisées). Dernier point de données : septembre 2016. MLS® est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

Figure 3

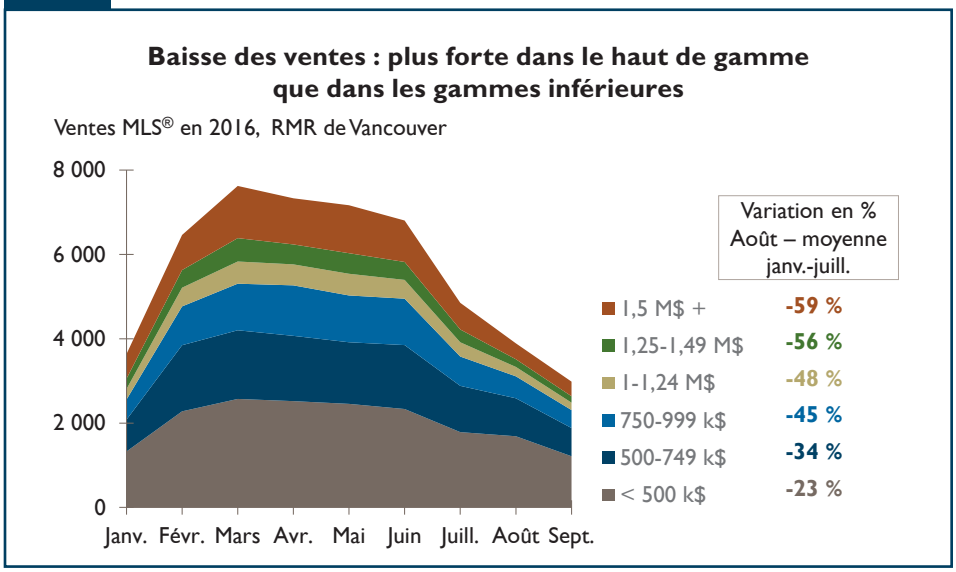

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB), SCHL (calculs)

Au cours des 10 dernières années, les maisons individuelles ont représenté en moyenne environ 44 % des ventes annuelles. Pendant les deux derniers mini-cycles, la composition des ventes a eu une incidence sur le prix moyen, car la proportion des maisons individuelles vendues a dépassé la moyenne à long terme. L'augmentation des ventes de maisons individuelles les plus chères est aussi pour quelque chose dans la croissance des prix et le pic atteint par le prix moyen au début de 2016. Depuis le printemps dernier, ces tendances ont commencé à s'inverser : les logements collectifs occupent une plus grande part des transactions, ce qui contribue à la baisse des prix moyens. Au premier trimestre de 2016, plus de 45 % des habitations vendues étaient des

maisons individuelles. Leur part est tombée à 30 % en août, puis elle est montée à 32 % en septembre. Durant ces deux mois, les ventes de copropriétés, qui représentaient un peu plus du tiers du total dans les premiers mois de l'année, sont montées à 50 %.

Selon l'Indice des prix des propriétés (IPP) du Multiple Listing Service® (MLS®)[5], le prix de référence, qui ne subit pas l'effet de la composition des ventes, montre que les prix des maisons individuelles ne cessent de croître depuis la fin de 2013 et que cette croissance s'est accélérée en 2015. Les maisons individuelles ont été le moteur de cette tendance. Dans le Grand Vancouver[6], le prix de référence IPP, toutes catégories de logements confondues, demeurait en septembre 2016 de 30 % supérieur à son niveau d'il y a un an. Au milieu de 2015, après quatre années de stagnation des prix des logements collectifs, la croissance du prix de référence MLS® des appartements s'est mise à s'accélérer : son rythme approche actuellement celui des maisons individuelles et, pour la première fois depuis 2006, il est supérieur à 20 % en glissement annuel (figure 5).

Dans les régions indiquées par le gouvernement de la Colombie-Britannique comme étant celles où se concentrait la majorité des achats étrangers pendant les deux mois précédant l'introduction de la taxe, le repli des ventes observé en août était plus prononcé que dans l'ensemble du Grand Vancouver. Le tableau ci-dessous (figure 6) montre que le nombre désaisonnalisé de ventes a diminué en août par rapport à juillet dans les villes recensées, sauf à Surrey. En regard du mois précédent, les ventes en août étaient beaucoup moins nombreuses dans tous ces centres urbains. Les prix de référence de l'IPP MLS® n'y ont à peu près pas bougé de

Figure 4

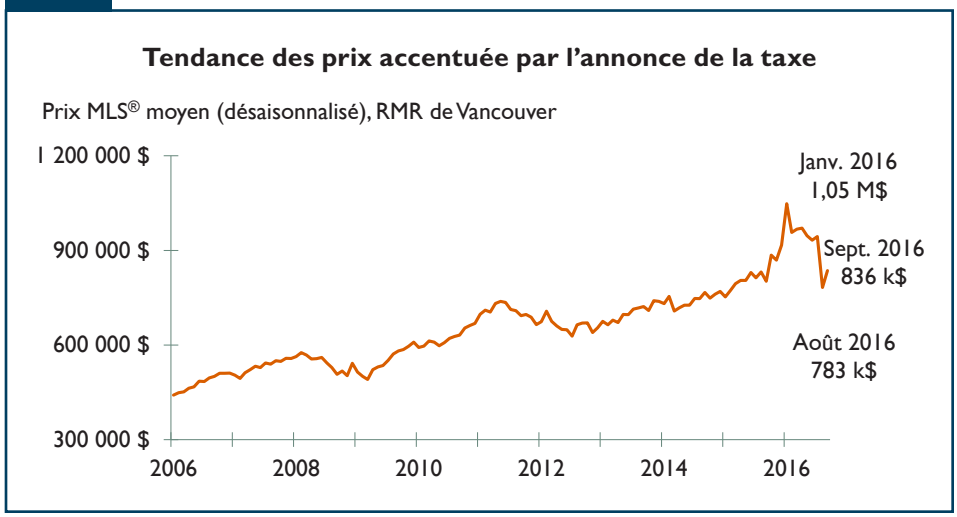

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB), SCHL (correction des variations saisonnières). Dernier point de données : septembre 2016.

Figure 5

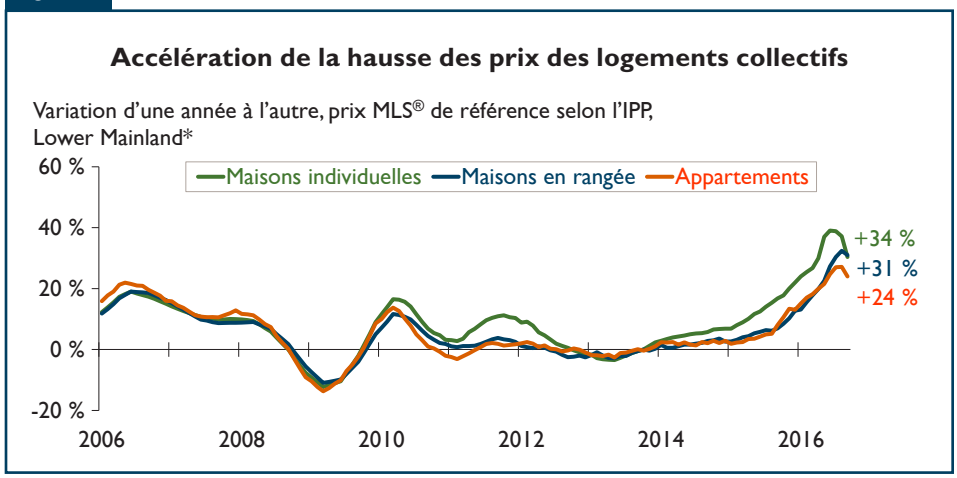

Sources : ACI, SCHL (calculs). Dernier point de données : août 2016.
* Le Lower Mainland comprend tous les centres des chambres immobilières de la vallée du Fraser et du Grand Vancouver (y compris les RMR de Vancouver et d'Abbotsford-Mission).

Figure 6

	Ventes MLS® en août		Prix MLS® de référence en août	
	Variation (%) de juillet à août*	Variation (%) d'une année à l'autre	Variation (%) de juillet à août	Variation (%) d'une année à l'autre
Ville de Vancouver	-14 %	-36 %	-0,1 – -0,3 %	30 – 34 %
Richmond	-11 %	-29 %	0 %	33 %
Surrey	10 %	-46 %	1 %	39 %
Burnaby	-39 %	-65 %	-0,2 – +1,3 %	28 – 32 %
RMR de Vancouver**	-6 %	-23 %	1 %	33 %

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB)
* Nombre désaisonnalisé de ventes.
** Les prix de référence de la RMR de Vancouver comprennent ceux de la RMR d'Abbotsford-Mission.
Les fourchettes de variation des prix de référence indiquées pour certaines municipalités sont attribuables à la désagrégation par la REBGV.

juillet à août; ils présentaient une hausse ou une baisse inférieure à 1 %. Les prix en août 2016 sont demeurés d'environ 30 % supérieurs à ceux d'août 2015. On observe des tendances semblables dans le Grand Vancouver.

Une analyse des ventes MLS® montre que, dans les municipalités où se concentrent les achats étrangers, il s'est vendu moins de maisons individuelles ayant un prix supérieur au prix de référence IPP MLS®[7] en août que durant les mois précédents en 2016 (figure 7), sauf à Richmond. Les ventes de cette catégorie d'habitations conclues en août ont aussi représenté une plus petite part du total des transactions qu'en 2015.

Figure 7

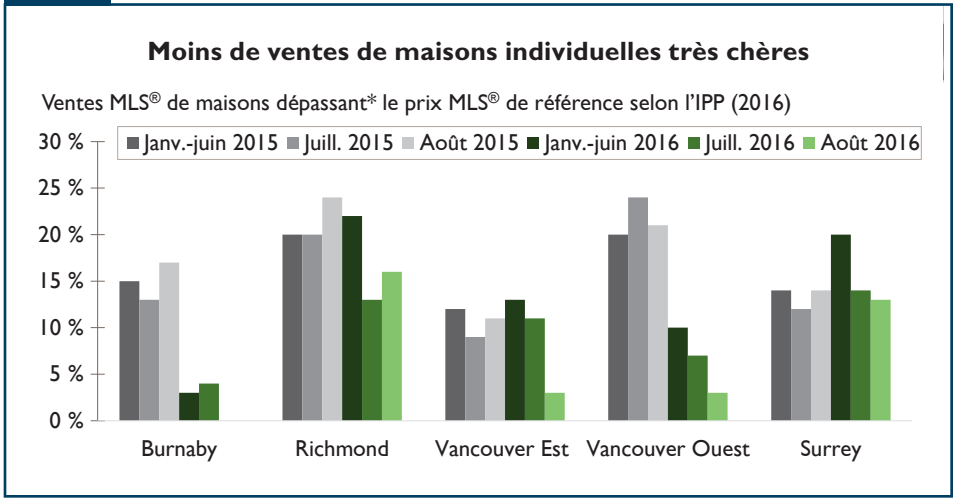

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB), SCHL (calculs) *Ventes de maisons individuelles dont le prix est supérieur d'au moins 50 % au prix de référence local.

Figure 8

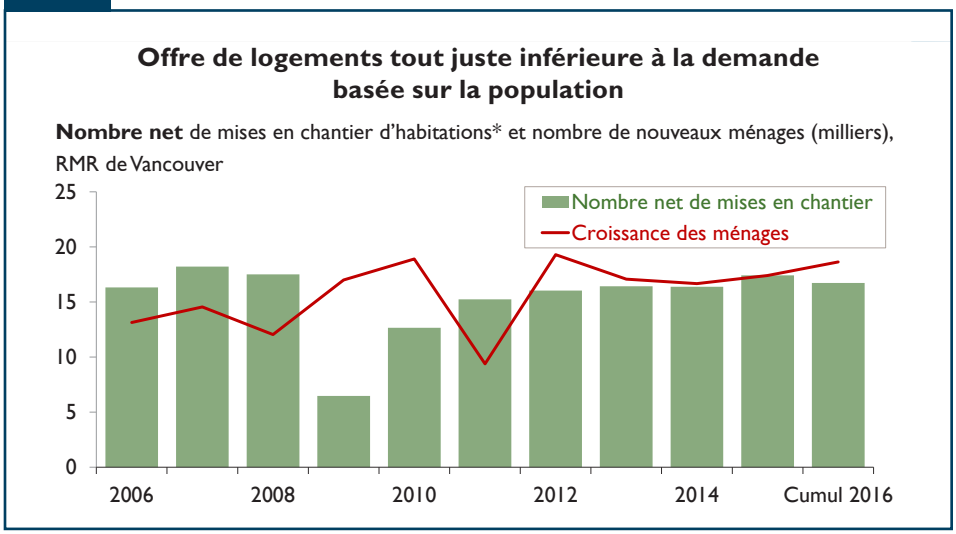

Sources : SCHL, Statistique Canada, BC Stats
*Nombre net de mises en chantier d'habitations = mises en chantier moins démolitions.
Cumul = janvier à juillet.

Facteurs alimentant les ventes et les prix des habitations dans le Grand Vancouver

- Il est encore difficile de déterminer de façon claire et consensuelle la mesure dans laquelle les riches acheteurs ou les capitaux étrangers ont eu une incidence sur les prix des habitations, mais beaucoup pensent que les achats étrangers sont un des facteurs qui influent sur l'évolution des prix.
- Les particuliers jouissant d'une valeur nette élevée et ceux dont l'avoir propre a grossi au fil des années grâce à l'accroissement continu des prix des logements alimentent la demande d'habitations haut de gamme.
- La demande basée sur la population est un autre facteur qui a une influence déterminante sur les prix des logements. Selon les estimations, 158 000 ménages[8] se sont créés depuis 2005 dans le Grand Vancouver. Durant la même période, le parc résidentiel s'est accru d'un nombre estimatif de 153 000 unités (mises en chantier moins démolitions) (figure 8). Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a aussi contribué à la hausse des prix.
- À Vancouver, la croissance de l'emploi a été plus rapide que dans l'ensemble de la province durant huit des dix dernières années, ce qui a soutenu la confiance des consommateurs et intensifié la demande de logements.
- Les bas taux d'intérêt ont stimulé la demande et maintenu à un niveau relativement abordable les remboursements hypothécaires mensuels liés à l'achat d'une habitation d'entrée de gamme, car ils ont en partie compensé l'effet de la hausse des prix.

- La faiblesse des inscriptions sur le marché de la revente est un autre facteur qui a fait monter les prix (figure 9). Tout au long de 2016, la durée des inscriptions courantes a été inférieure à trois mois dans la RMR de Vancouver.
- L'offre limitée de terrains à bâtir en raison de la topographie et des règles d'utilisation du sol (par exemple, la réserve de terres agricoles) joue un rôle dans la valeur élevée des terrains et, par conséquent, dans le prix des habitations. Les montagnes environnantes, l'océan et la frontière limitent l'offre de terrains. À peu près un quart du territoire se trouve dans la réserve de terres agricoles et une partie du reste – 35 % selon les estimations – est trop montagneuse pour se prêter au lotissement.
- Les changements apportés au code du bâtiment de la Colombie-Britannique, dont les nouvelles exigences d'efficacité énergétique pour les maisons et les petits immeubles, augmentent les coûts de construction, ce qui pousse à la hausse le prix des habitations neuves.
- Les 21 municipalités que comprend le Grand Vancouver ont des délais d'approbation, des procédures et des droits d'aménagement qui varient beaucoup de l'une à l'autre; cela nuit à la construction de logements en temps opportun et fait augmenter le coût des ensembles résidentiels et, en fin de compte, les prix des habitations.

Figure 9

Inscriptions MLS® courantes peu nombreuses, mais en hausse

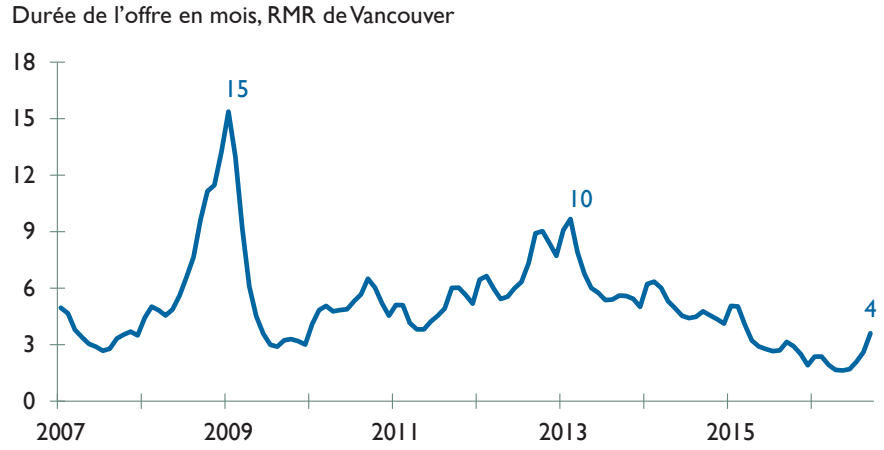

Sources : chambres immobilières du Grand Vancouver (REBGV) et de la vallée du Fraser (FVREB), SCHL (calcul de la durée de l'offre en mois = inscriptions courantes / (moyenne des ventes sur 3 mois). Dernier point de données : septembre 2016. MLS® est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

- Dans nombre de municipalités, de grandes zones sont exclusivement réservées aux maisons individuelles et aux duplex, ce qui limite l'augmentation du parc des logements collectifs. Par exemple, le zonage d'environ 80 % du territoire résidentiel de la ville de Vancouver ne permet que les maisons individuelles ou les duplex[9] (type de logement qu'habitent, selon les estimations, 35 % des résidents de la ville[10]). Dans d'autres municipalités du Grand Vancouver, la proportion du territoire zoné pour les maisons individuelles ou les duplex est semblable; elle variait entre 69 et 92 %.
- Certains avancent que les résidents du Grand Vancouver, plus que les habitants des autres centres urbains du Canada, voient l'habitation comme un investissement, parce que les prix ont augmenté d'une façon plus constante dans la RMR de Vancouver. Cela peut avoir des répercussions sur les comportements d'achat immobilier et l'empressement à contracter une dette hypothécaire, avec la conséquence de concentrer la richesse dans l'avoir propre. Cette hypothèse est appuyée par le fait que l'indice composé de rendement total (canadien) S&P/TSX a enregistré une croissance annuelle de 4,4 % au cours des 10 dernières années, alors que l'augmentation du prix des logements a été presque deux fois plus rapide.

NOTES EN FIN DE DOCUMENT

[1] MLS® est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

[2] Dans le présent rapport, « Grand Vancouver » désigne la région métropolitaine de recensement (RMR) de Vancouver et est synonyme de « district régional du Grand Vancouver ». La nouvelle taxe touche la RMR de Vancouver, qui comprend le territoire couvert par la chambre immobilière du Grand Vancouver (REBGV) et les centres urbains suivants de la chambre immobilière de la vallée du Fraser (FVREB) : North Delta, Surrey, Langley et White Rock.

[3] Selon les données du gouvernement de la Colombie-Britannique, un peu plus de 70 % des transactions conclues par des étrangers durant les deux mois précédant l'introduction de la taxe étaient concentrées dans les villes de Vancouver, Richmond, Surrey et Burnaby.

[4] Une entité étrangère est un cessionnaire qui est soit un étranger, soit une société étrangère, soit un fiduciaire imposable. Un étranger est un cessionnaire qui n'est pas citoyen ni résident permanent canadien, ce qui comprend les apatrides.

[5] L'indice des prix des propriétés (IPP) MLS® est un indicateur plus stable que les prix moyens parce qu'il suit l'évolution des prix des logements « milieu de gamme » ou « ordinaires » en laissant de côté les propriétés occupant les deux extrémités de la fourchette des prix. « Propriété de référence » désigne une propriété résidentielle type se trouvant dans un marché de l'habitation particulier, comme celui de Richmond ou North Vancouver, mesuré par l'IPP MLS®. Les prix de référence sont des estimations des prix courants payés pour les éléments (chambres, salles de bain, foyers, etc.) qui caractérisent les habitations types de la région concernée. Les prix de ces caractéristiques qualitatives et quantitatives sont ensuite intégrés au modèle d'habitation type et un indice de prix estimatif est établi. Source : chambre immobilière du Grand Vancouver.

[6] À noter que cette donnée inclut la RMR d'Abbotsford-Mission (vu l'impossibilité de la recalculer pour la RMR de Vancouver sans Abbotsford-Mission), alors que les autres données MLS® du présent rapport concernant la RMR de Vancouver ne comprennent pas Abbotsford-Mission.

[7] Cette analyse se fonde sur les ventes d'habitations dont le prix était d'au moins 1,5 fois supérieur au prix de référence IPP MLS® local.

[8] BC Statistics (P.E.O.P.L.E. 2016), estimations de la croissance de la population et des ménages.

[9] http://www.metrovancouver.org/services/regional-planning/PlanningPublications/KeyFacts-LandusebyMunicipality.pdf (en anglais seulement).

[10] Jens von Bergmann, analyste de données établi à Vancouver.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2016, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailimh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement; *et bien plus encore!*

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

68558_2016_M10